

NEUVILLE GYM
10 AVENUE DE L'EUROPE
69250 NEUVILLE SUR SAONE

RAPPORT ASSEMBLEE GENERALE 20-21

Présenter les comptes de NG pour 2020-2021 est à la fois d'une grande simplicité mais également d'une grande complexité.

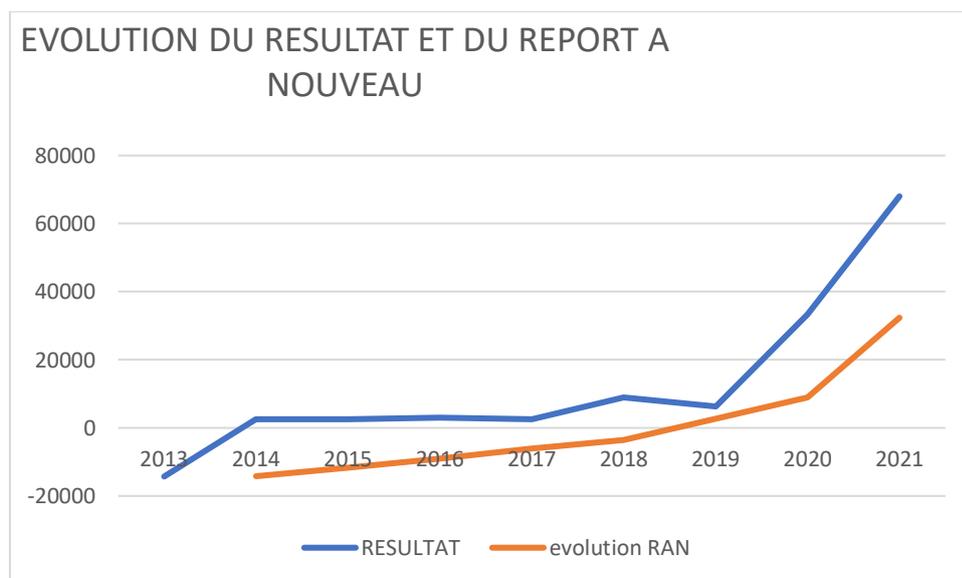
En effet, alors que Neuville Gym avait repris une quasi activité « normale », en septembre 2020, deux confinements successifs ont contraint le club à une fermeture totale. L'annonce que seuls les enfants pourraient pratiquer nous a conduit à rembourser les cotisations des adultes. Les salariés ont assuré des cours en visio-conférence et, dès fin février 21, ils ont assuré, quand la météo était favorable, des activités extérieures.

Toutefois cette année 2020-2021 n'a pas montré les capacités et les compétences du club notamment en ce qui concerne les résultats en compétitions, l'implication au niveau de la formation des salariés et des bénévoles, sa présence dans l'animations et l'évènementiel.

En contrepartie, nous avons fait le maximum pour obtenir des soutiens financiers afin que le club au moment de la reprise puisse reprendre sans difficultés.

RESULTAT DE L'EXERCICE – EXAMEN DU BILAN

Le résultat de l'exercice 20-21 est de 67 951.96 €. Il dépasse tous les résultats obtenus précédemment mais il faut le remettre dans son contexte et l'expliquer.



Définition du report à nouveau : Il se retrouve au passif du bilan dans les capitaux propres. Il représente le résultat de l'exercice reporté d'une année sur l'autre.

En période de crise et de difficulté, il représente un bon indicateur sur la santé économique du club. Dans le cas de Neuville Gym, notre report a été depuis 2013 pénalisé par un résultat négatif.

Depuis 2019, grâce à une bonne gestion des comptes et la réalisation de résultats positifs (ligne bleue), le report à nouveau est redevenu positif.

Le bilan tel qu'il est présenté aujourd'hui montre dans son passif (capitaux propres) :

- Un report positif de 32364.16 €
- Des réserves associatives obligatoires et légales de 30 000 €
- Des provisions pour risques d'emploi de 50 000 €
- Et un excédent exceptionnel de 67951.96 €

Il est donc nécessaire d'expliquer ces bons chiffres, issus d'une période difficile de confinement, mais qui nous permet d'aborder sereinement 2021-2022 et surtout à moyen terme la restructuration du gymnase.

EXAMEN DU COMPTE DE RESULTAT

Il y a d'abord une baisse des charges :

Si l'on compare les charges 2020-2021 à une année dite « normale », nous constatons une baisse des charges de près de 30 % qui s'explique par l'analyse des 4 principaux pôles de charges.

LES PRINCIPAUX POLES DE CHARGES

1. **Les frais fixes** : Il s'agit des frais incontournables, fermeture ou pas du club.

Assurances, prise en charge des ANCV, frais postaux, frais bancaires, internet, fournitures administratives, documentation générale, SACEM et cotisations aux comités (département et région). Ils représentent moins de 3 % des charges totales.

2. **Les frais liés aux adhérents** : On note ici les reversements des licences, les frais liés aux stages.

Ils représentent un peu plus de 10 % des charges totales.

3. **Les frais liés à la compétition et à la formation (salariés ou adhérents).**

Ils représentent plus de 11 % des charges.

4. **Les frais liés à la gestion des salariés.**

Salaires, Charges sociales, médecine du travail, mutuelle, formation professionnelle, tickets restaurants, frais de cabinet comptable.

L'ensemble de ces frais représente plus de 72 % du budget total.

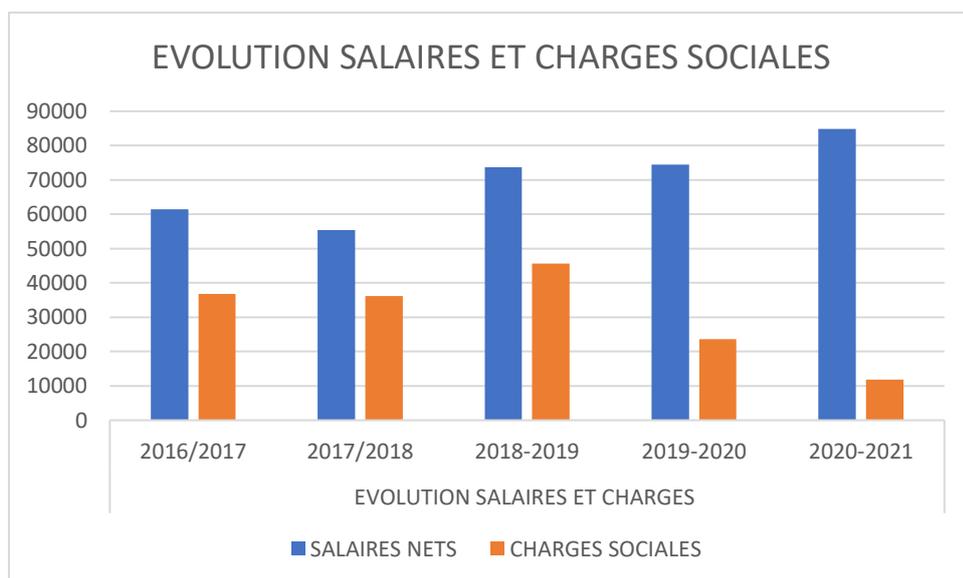
Durant cette année 20-21, le pôle 3 (compétition et formation) est quasi inexistant.

Les pôles 1 et 2 sont pratiquement à l'identique puisqu'ils représentent les frais fixes et les frais liés aux adhérents.

Le pôle 4 a diminué notamment les postes des charges sociales. Sur une année normale, les charges liées aux salaires représentent presque 50 000 €. Pour cet exercice, le montant est de 11811,09 €.

Grâce à RSM, notre cabinet comptable qui est en charge de la production des salaires et des déclarations de charges sociales, nous avons pu obtenir, par son intermédiaire et ses démarches des exonérations et des aides au paiement des charges de l'URSSAF et de Malakoff Méderic.

Sur une année dite « normale », le coût URSSAF et Malakoff est d'environ 41000 €. En 2020-21 nous n'avons payé que 4618.47 €.



Il est à noter que pendant toute la durée de cette pandémie, et lors des fermetures du gymnase, le club a souhaité le maintien à 100 % des salaires.

Nous avons également fait bénéficier les salariés de la prime PEPA (prime exceptionnelle du pouvoir d'achat) en août 2021, d'une prime exceptionnelle en décembre 2020 et la remise de tickets Kadéos.

LES PRODUITS

Alors qu'on constate une baisse des charges, dans le même temps on observe une hausse des produits

- 2018-2019 : 194 784.85 €
- 2019-2020 : 204 713.08 €
- 2020-2021 : 207 514.63 €

Soit une hausse de plus de 1.3 % entre les deux derniers exercices.

SUBVENTIONS ET AIDES

En moyenne, le montant des subventions de fonctionnement reçu annuellement par Neuville Gym se situe autour de 20 000 €.

Alors qu'en 2019-2020 (1^{er} confinement) ce montant était porté à 47989 €, en 2020-2021, le montant total est de 96 631 €.

A l'exception de la subvention Lyon Métropole dont le montant de 3500 € est resté identique à l'année précédente, toutes les aides ou subventions ont augmenté :

- REGION : aide à l'apprentissage exceptionnelle pour la première année de 9000 €
- ANS : subvention de 3640 € (1800 € l'année précédente)
- COMMUNE : aide exceptionnelle de 5165 € versée en octobre 2021 et augmentation de la dotation annuelle d'un montant de 15860 € (11200 € en 2019-20)

Puis des aides pour lesquelles nous avons fait des demandes spécifiques :

- FRANCE ACTIVE : 8000
- ETAT FONDS DE SOLIDARITE COVID : 36748 €
- ETAT INDEMNITES ACTIVITES PARTIELLES : 16718 €

LES COTISATIONS DES ADHERENTS

Neuille gym ayant repris ses activités normalement en septembre, l'ensemble de nos adhérents, nous faisant confiance, ont payé leur cotisation.

A l'exception des adultes remboursés au prorata des cours, nous n'avons pas fait de remboursement pour cette année 2020-2021 qui a connu deux confinements et des fermetures. En effet, l'implication de nos salariés dans les visio-conférences, les entraînements à l'extérieur, l'organisation d'animations en fin de saison nous ont conduit au choix suivant :

- ne pas rembourser les cotisations (non adultes) 2020-21.
- pratiquer des tarifs très préférentiels pour nos adhérents ayant subi soit toutes les fermetures des deux exercices, soit uniquement les fermetures en 2020-21.

Le montant des adhésions enregistrées était de 128 236.99 €, alors qu'il apparaît à 68236.99 € sur le compte de résultat. L'explication est la suivante :

1. Nous avons peu de certitude sur le nombre de réinscriptions possibles en septembre 21
2. En pratiquant des tarifs préférentiels nous allions avoir une baisse globale importante du montant des cotisations.

C'est donc pour amortir ces deux éléments que 60 000 € ont été prélevés sur l'exercices 2020-21 et ont été considérés comme une avance sur l'exercice 2021-2022.

Malgré ce glissement qui apparaît sur le bilan passif en 4870 produits constatés d'avance, le montant des produits est largement supérieur à celui des charges.

AUTRES RECETTES

A cela il faut ajouter les recettes liées aux stages qui ont pu être maintenus, notamment le stage de Toussaint, de Pâques et surtout celui de juillet 2021.

EN PREVISION DU FUTUR... ET CONCLUSION

Le compte de résultat et le bilan montrent que Neuville Gym a su gérer et passer correctement ces derniers mois de crise et se présente aujourd'hui avec beaucoup de sérénité en prévision du futur.

En effet, les travaux de restructuration du gymnase, dont la durée pourrait couvrir une année gymnique, et pour lesquels nous ne connaissons pas encore de dates précises, nous ont conduit depuis quelques années à intensifier une gestion d'économie. On ne thésaurise pas pour le fait de thésauriser. Neuville Gym le fait dans l'optique de cette restructuration. En effet, comment assurer les salaires des entraîneurs, comment stocker le matériel et l'ensemble des équipements, comment continuer quelques activités gymniques dans des salles annexes, combien d'adhérents reviendront à la réouverture, quid des subventions durant cette période etc... Autant de questions complexes qu'il faudra aborder mais nous le ferons avec une trésorerie saine.

NEUVILLE GYM
10 AVENUE DE L'EUROPE
69250 NEUVILLE SUR SAONE

**BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE 2020-2021**

Le budget prévisionnel 2021-2022 est présenté en équilibre pour un montant de 206010 €.

COMPTE DE CHARGES

Les 4 pôles de charge indiqués plus haut, ont été réinscrits aux niveaux des années précédentes la crise Covid notamment en ce qui concerne les charges sociales pour lesquelles nous n'aurons plus d'exonérations.

Figurent aussi en totalité les stages et le gala que nous n'avons pas pu précédemment organisés.

COMPTE DE PRODUITS

Le compte de produits est principalement alimenté par les cotisations (rappel de 60 000 € prélevés en avant sur l'exercice 20-21), les stages vacances pour près de 20 000 €.

L'ensemble des subventions revient à son niveau habituel.

Le prévisionnel est présenté en équilibre car, à ce jour, le montant des cotisations enregistrées couvre en totalité l'ensemble des frais de gestion des salariés, le poste le plus important dans le budget.